



## INTERPELLATION

**Auteur** Le Centre, par Patricia Meylan  
**Objet** Après le renvoi ubuesque de sa rectrice, UniDistance peut-elle devenir l'Université du Valais?  
**Date** 11/03/2024  
**Numéro** 2024.03.032

Après un long processus de sélection, le Conseil de Fondation d'UniDistance a nommé Karin Moser au poste de rectrice d'UniDistance, avec entrée en fonction le 1er septembre 2023. Selon le Conseil de Fondation, cette nomination constituait une étape importante vers la création d'une université en Valais (cf. [www.unidistance.ch](http://www.unidistance.ch)).

Fin janvier pourtant, 400 collaborateurs d'UniDistance ont reçu un courriel les informant que Karin Moser était libérée de son mandat de rectrice ... avec effet immédiat ! (Nouvelliste en ligne du 30.1.24).

La Prof. Dr en psychologie Karin Moser est pourtant présentée comme une chercheuse reconnue (Professeure ordinaire à la London South Bank University, directrice et fondatrice du London Centre for Business and Entrepreneurship Research, (...) Université de Zurich, Suisse (Assistant Professor in Social Psychology), Federal Institute of Technology (ETH Zurich), Suisse (Senior Lecturer, Institute of Work Psychology), Université de St. Gallen, Suisse (Maître d'enseignement et de la recherche), Institut de recherche organisationnelle), etc.

La rectrice devait notamment renforcer la place d'UniDistance dans le monde académique suisse afin de donner au Valais : une université. Un objectif stratégique pour l'Etat du Valais à l'horizon 2027.

UniDistance Suisse, avec siège à Brigue, est accréditée en tant qu'Institut universitaire depuis 2020. Cette accréditation est valable encore 3 ans. Les ambitions du canton étaient qu'UniDistance obtienne, en 2027, l'accréditation la reconnaissant comme université à part entière.

Mais à l'évidence, UniDistance

- n'a pas été capable, malgré un long processus, d'engager la bonne personne pour la diriger;
- a annoncé la mise à la porte de sa rectrice de manière critiquable laissant supposer qu'elle a commis quelque chose de grave;
- donne une mauvaise image de l'Institution à trois ans de l'échéance pour l'obtention d'une accréditation en tant qu'Université.

### Conclusion

Compte tenu des constats ci-dessus, nous demandons au Conseil d'État de répondre à la question suivante:

La confiance accordée à UniDistance pour espérer doter le Valais d'une université doit-elle être rediscutée,

voire retirée?